



# DESINCLIM - AE179

## Désinfectant climatisations et gaines d'aération

Nettoyant désinfectant bactéricide, virucide et fongicide à base d'ammonium quaternaire qui arrête la prolifération des les micro-organismes.

Désodorise et élimine les mauvaises odeurs grâce à son action sur les bactéries, levures et moisissures.

Traite tous les types de climatisation et gaines d'aération chaud-froid (véhicules climatisés, climatisation mobile ou fixe, chauffage à air).

S'utilise sur les filtres de climatisation après nettoyage ou soufflage.

Libère un agréable parfum après traitement.

### Caractéristiques :

Conforme aux normes EN 1276, EN1650 et EN14476 (2013) +A (2015)

Efficace sur H1N1 et H5N1 en condition de propreté

Liquide incolore

Non corrosif sur les plastiques et les métaux non ferreux

Parfumé

### Mode d'emploi :

Agiter l'aérosol.

Climatisation éteinte, moteur arrêté, pulvériser directement dans tous les endroits à traiter par brèves pulvérisations (5 secondes).

Laisser agir 15 minutes avant de remettre en service.

### Utilisations :

Désinfection de toutes les surfaces dans les systèmes de climatisation.

Agit dans les moindres interstices et élimine radicalement les particules polluées qui s'y trouvent.

Utilisable pour les batteries d'échanges thermiques chaud-froid, les chambres froides, la climatisation automobile, les ventilo-convecteurs, les climatiseurs individuels...

### Règlementation :

Danger. Respecter les précautions d'emploi.

Conforme au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations. Consulter la FDS sur demande.

DANGER. H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Substance active biocide : Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-14 diméthyles, chlorures (CAS 85409-22-9) 0.07% m/m, 2- Phenylphenol (iso) (CAS 90-43-7) 0.002% m/m, Alcool éthylique (CAS 64-17-5) 19.72% m/m, Propane-2-ol (CAS 67-63-0) 9.39% m/m - TP 2.



Les renseignements contenus dans cette fiche ont pour but de vous conseiller rendant compte notamment d'essais effectués avec un souci constant d'objectivité mais sans aucun engagement de notre part.